



Accréditation n° 5-0614
Portée disponible sur www.cofrac.fr

Certificat n° FRCM24967/2
Période de validité : 27/06/2026 - 18/11/2027
Numéro SIREN : 503053878
Numéro de déclaration d'activité : 28140347314



processus certifié



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CFA P.S.S. de Normandie / SMS2 Compétences

(AN.CFA-PSS ASSOCIATION)

Siège social :

AN.CFA-PSS ASSOCIATION - PARC ATHÉNA - 12 RUE FERDINAND BUISSON 14280
SAINT-CONTEST

Sites :

AN.CFA-PSS (fonction centrale et lieu de réalisation) PARC ATHÉNA - 12 RUE
FERDINAND BUISSON, 14280 SAINT-CONTEST
Rouen 127 bd de l'Europe, 76100 ROUEN

La Commission de Certification de CertUp déclare que l'organisme susmentionné a été audité avec succès.

L'organisme répond aux exigences du **Référentiel national** telles que spécifiées en bas de page.

La certification porte sur les catégories d'actions suivantes :

actions de formation (OF - L.6313-1 - 1°) / actions de formation par apprentissage (CFA - L.6313-1 - 4°)

Pour la Commission de Certification,

Sophie De Vyllder
Auditeur senior
29/06/2026

Le Référentiel national découle de l'article L.6316-1 du code du travail. Le programme de certification correspondant se retrouve dans les textes légaux de référence, consultables sur www.legifrance.gouv.fr. et sont relatifs à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la loi choisir son avenir professionnel. Il s'agit des textes suivants, de ceux qui y sont cités et de leurs éventuelles adaptations ultérieures : 1. Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle; 2. Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concurrent au développement des compétences; 3. Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail; 4. Guide de lecture du Référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail : <https://travail-emploi.gouv.fr/demarches-ressources-documentaires/documentation-et-publications-officielles/guides/guide-referentiel-national-qualite> ; 5. Règlement d'usage de la marque française de garantie Qualiopi et sa d'usage : <https://travail-emploi.gouv.fr/formations-professionnelles/acteurs-cadre-et-qualite-de-la-formation-professionnelle/qualiopi> ; 6. CertUp : Règlement Qualiopi dans sa dernière version; 7. Questions-Réponses publié sur le site du Ministère du Travail : https://travail-emploi.gouv.fr/sites/travail-emploi/files/files-spip/pdf/questions-reponses_version_2.pdf

Pour toute information concernant la validité du certificat : CertUp SARL - 34, Quai de la Loire, 75019 Paris - Tél. +33 1 85 64 26 26 - info@certup.fr
Ce certificat reste la propriété de CertUp SARL.